

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BOBY LAPOINTE DE SAULNIERES

Procès-verbal du Conseil d'École du 04/11/2025

PRÉSENTS :

Enseignants : Mme Le Goas, Mme Duc-Mouton, Mr Duvieilh, Mme Steenkeest, Mme Chevrel, Mme Bolan
ATSEM : Mme Meilleray, Mme Renault
Agent municipal : Mme Bini
Parents d'élèves : Mme Grosbois, Mme Poulain, Mme Lopes Do Nascimento, Mr Goiset, Mme Guy
Maire : Mr Le Guehennec
1er adjoint mairie : Mr Deniel

EXCUSÉS :

Mme Debaud : Inspectrice de l'Éducation Nationale

Début du conseil : 20h30

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves :

Cette année, le vote s'est déroulé en présentiel et par correspondance. 97 parents sur 147 ont voté, soit 66 % de votants.

Le taux de participation est équivalent aux années précédentes.

Félicitations aux parents élus et merci pour leur implication : Mr Goiset (papa de Diane en CE1), Mme Lopes Do Nascimento (maman de Victoria en CE1, Olivia en CE2), Mme Poulain (maman de Timéo en CE2), Mme Grosbois (maman de Naël en CM1) et Mme Guy (maman d'Elias en CP et Hanaé en CM2).

Effectifs et répartition de l'école au mois d'octobre 2024 :

CLASSE	RÉPARTITION	TOTAL
TPS/PS/MS (Mme Duc-Mouton)	2 TPS + 14 PS + 10 MS	26
GS/CP (Mme Steenkeest)	10 GS + 9 CP	19
CE1 (Mme Le Goas/Mme Bolan)	16 CE1	16
CE2/CM1 (Mme Chevrel)	15 CE2 + 9 CM1	24
CM1/CM2 (Mr Duvieilh)	9 CM1 + 15 CM2	24

Total de l'effectif : 109 élèves

Cette année, il y a eu une ouverture de classe avec l'arrivée de Mme Claire Chevrel.

Prévision des effectifs pour l'année 2026-2027 :

NIVEAU	EFFECTIF PREVU
PS	14
MS	13
GS	10
CP	10
CE1	9
CE2	15
CM1	15
CM2	17

Total de l'effectif prévu : 103 élèves (hors TPS)

La prévision d'effectif est à faire pour la mi-novembre.

Règlement intérieur

Pour rappel, le règlement intérieur de l'école complète le règlement type départemental des écoles primaires publiques en application dans l'école qui a été mis à jour le 3 juillet 2020. Il n'y a pas de changement du règlement intérieur par rapport à celui de l'année dernière. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Projet éducatif territorial

Pour rappel, une dérogation concernant le retour à la semaine des 4 jours avait été octroyée par le DASEN pour 3 ans.

Une nouvelle demande de dérogation a été demandée. Le conseil d'école a voté à l'unanimité pour maintenir les horaires actuels de l'école.

Les horaires de l'école restent inchangés : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Exercices de sécurité

2 exercices ont été réalisés depuis le début de l'année :

07/10/2025 : exercice incendie.

09/10/2025 : exercice PPMS attentat/intrusion.

Les différents PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) sont présentés.

L'équipe enseignante s'interroge sur la possibilité d'investir dans un dispositif d'alerte pour la mise en œuvre des différents PPMS.

Projets pédagogiques pour l'année 2025-2026

Pour rappel, le projet d'école actuel s'articule autour de 3 enjeux :

1. Susciter l'esprit d'initiative et la créativité
2. Engager les élèves dans des projets collectifs et collaboratifs
3. Développer une culture partagée sur le territoire

De plus, l'équipe enseignante a choisi de travailler cette année plus spécifiquement autour de la nature.

Projets « Susciter l'esprit d'initiative et de créativité »

- *Ecole dehors (toute l'école)* : le nouveau périmètre de la cour de l'école ouvre de nouveaux espaces pour faire classe dehors. Toutes les classes privilégient certains temps d'apprentissage (questionner le monde, sciences, motricité, EPS, arts visuels...) en extérieur pour permettre d'enseigner de façon concrète directement dans la nature.

- *Education aux problématiques sur l'environnement (CE et CM)* : dans la continuité de la labellisation E3D et du travail effectué les années précédentes, les CE et les CM bénéficieront de l'intervention de Natanaëlle Pouessel du CPIE Val de Vilaine les 17 et 18 novembre sur la thématique de réduction des déchets.

- *Semaine du goût (TPS-PS-MS, GS-CP, CE1, CE2-CM1)* : Les élèves ont participé à la semaine du goût du 13 au 17 octobre. Les PS-MS ont découvert quelques uns des rôles des vitamines et ont préparé des salades de fruits. Les GS-CP ont travaillé sur l'influence de la vue sur le goût en testant des boissons colorées, les CE1 ont goûté la châtaigne et le coing sous plusieurs formes et les CE2-CM1 ont travailler sur une séquence de sciences et questionner le monde autour du menu de la cantine.

- *Projet Ecrire (cycle 3)* : c'est un projet académique dans le plan de formation des enseignants avec pour finalité l'écriture, l'illustration et l'édition d'un livre par classe (activités de lecture, d'écriture tout au long de l'année).

- *Piscine (CP-CE1-CE2)* : les élèves vont bénéficier de 10 séances (2 par semaine pendant 5 semaines) à la piscine de Bain de Bretagne du 19 janvier au 5 mars, les lundis et jeudis matin. Cette année, au vu des effectifs, seuls les élèves de cycle 2 se rendront à la piscine, la communauté de commune ne prenant en charge qu'un seul car pour le transport. L'école respecte ainsi les recommandations de l'Education Nationale qui priorise la natation pour le cycle 2.

Projets « Engager les élèves dans des projets collectifs et collaboratifs »

- *Musique à l'école (du CP au CM2)* : l'école a présenté un dossier qui a été sélectionné. Les élèves bénéficieront de l'intervention du dumiste Sylvain Fillon. Les élèves travailleront autour du thème « Musique à l'école dehors ». Les séances débuteront en décembre pour une restitution avant les vacances de Pâques.
- *Les incorruptibles (toutes les classes)* : Toutes les classes vont participer au prix des incorruptibles. Chaque classe a une sélection de 5 livres à lire. Il y a ensuite un vote pour établir le lauréat de chaque sélection.
- *Le quart d'heure de lecture (toutes les classes)* : les élèves de l'école participent chaque jour au quart d'heure de lecture afin de développer le plaisir de lire.
- *Rando déchets (TPS-PS-MS, GS-CP, CE2-CM1)* : les élèves ont travaillé sur l'impact des déchets sur la nature et ont fait une petite randonnée dans le bourg de Saulnières pour les ramasser. Les élèves ont trouvé peu de gros déchets, mais plutôt des déchets de type petits papiers et mégots de cigarettes.
- *Phare (toute l'école)* : projet développé ci-après
- *Projet végétalisation de la cour (toute l'école)* : projet développé ci-après.

Projets « Développer une culture partagée sur le territoire »

- *Cross du collège (CM)* : le 16 octobre, les élèves de la classe de CM1-CM2 se sont rendus au collège de Crevin pour le traditionnel cross. Les élèves se sont illustrés par leur comportement et leurs performances. Le trajet a été partagé avec les élèves de CM de l'école publique du Sel de Bretagne.
- *Goûter intergénérationnel et cartes de vœux (toute l'école)* : tous les élèves de l'école vont confectionner comme tous les ans des cartes de vœux pour les anciens de Saulnières. Celles-ci leur seront remises lors d'un goûter intergénérationnel le 12 décembre. Les élèves de CE1 et CM1-CM2 y participeront en présentant des chants.
- *Cinéma (TPS-PS-MS, GS-CP)* : les élèves iront en décembre voir le film "Superasticot" pour mieux considérer les vers de terre et ne plus les écraser dans la cour.
- *Tapis conté (TPS-PS-MS, GS-CP)* : les élèves bénéficieront de l'intervention de Fanny Corbé en décembre.
- *Bibliothèque (toutes les classes)* : les élèves se rendent à la bibliothèque une fois par période pour choisir des livres et également participer à des animations avec la bibliothécaire.

D'autres projets sont à venir et feront l'objet d'une présentation lors des prochains conseils d'école.

pHare : lutter contre le harcèlement scolaire

Le protocole est présenté durant le conseil d'école et un rappel est fait sur la méthode des préoccupations partagées.

A partir du 6 novembre 2025, journée nationale de lutte contre le harcèlement, le Ministre a demandé que soit proposé à chaque élève, du CE2 à la Terminale, de répondre anonymement ou pas à un questionnaire. Les familles en ont été informées par mail.

Les résultats de ces évaluations seront présentés lors du prochain conseil d'école.

Un temps autour de la thématique du harcèlement sera proposé dans chaque classe durant la semaine du 3 au 7 novembre ou dans les jours suivants.

Projet végétalisation de la cour

Suite à l'évaluation d'école qui a eu lieu l'année dernière, une réflexion avait été engagée avec la mairie pour réorganiser et végétaliser la cour.

Conjointement, l'école et la mairie avaient constitué un dossier de candidature au projet Recrée ta cour de l'Association Locale de l'Energie et du Climat des Vallons de Vilaine. En fin d'année scolaire 2024-2025, nous avons appris que notre dossier avait été retenu.

Au mois de juin, nous avons eu une réunion de lancement avec les différents intervenants dans ce projet : directrice, élus, agents municipaux (espaces verts, périscolaire), élèves, ALEC. Un planning de mise en œuvre du projet a été présenté.

Début septembre, une nouvelle réunion a permis de présenter le guide méthodologique. Lors de cette réunion, des parents d'élèves ont fait part de leur intérêt dans la mise en œuvre du projet. La classe de CM1-CM2 a été choisie pour être « classe pilote » du projet.

Le 13 octobre, Emmanuelle Viard de l'Alec est intervenue dans la classe des CM1-CM2 afin d'élaborer avec les élèves un questionnaire pour réaliser une enquête auprès des élèves de l'école afin de connaître leurs souhaits, leur idées, leurs remarques. Les questionnaires ont été transmis aux familles pour les plus grands. Pour les plus petits, les questionnaires seront transmis aux familles dans le courant du mois de novembre.

Activités pédagogiques complémentaires

Pour l'année scolaire 2025-2026, la réflexion sur l'organisation des APC est menée en équipe.

Un plan annuel a été élaboré, principalement axé sur la lecture et les mathématiques notamment suite à l'analyse des résultats des évaluations nationales qui a été faite en conseil des maîtres en octobre. Ce plan pourra être adapté en cours d'année en fonction des constats et des besoins.

Budget mairie et OCCE

Le bilan comptable de l'année 2024-2025 a été validé par l'OCCE. Le compte a été clôturé à environ 8 700 euros avec un déficit de près de 1 300 euros. Ce déficit s'explique notamment par la forte aide versée par l'école aux familles pour la classe de mer.

Mouvements sur le compte de ce début d'année :

- dons volontaires des familles : 350 euros
- achat livres et abonnement incorruptibles 400 euros
- Adhésion OCCE et assurances : 300 euros
- Achats de manuels et séries de livres : 250 euros
- Achat de petit matériel sportif : 100 euros

Action en cours : vente de chocolats, photo individuelle et en fratrie.

Pour rappel, suite à l'enquête réalisée auprès des familles, il a été décidé d'arrêter la vente de gâteaux du vendredi.

Concernant les différents budgets alloués par la mairie à l'école. Il reste environ 1 400 euros sur les 4 700 euros du budget fournitures.

Quelques dernières dépenses seront faites notamment pour une commande de papier.

Les dépenses seront arrêtées au 11/11/2025 afin de laisser le temps à la mairie de traiter les dernières factures.

Remerciements de l'école à la mairie

L'école remercie la mairie pour tous les investissements et travaux réalisés à l'école : transformation de la cantine en salle de classe, achat de mobilier scolaire, agrandissement des deux cours, peinture des différents bâtiments de l'école pour remettre au propre les façades, investissement dans un portail avec interphone et caméra, installation de ventilateurs dans le bâtiment des maternelles et les différents petits travaux de bricolage (patères, étagères...).

Merci aux agents municipaux pour leur disponibilité et leur réactivité.

La municipalité précise que l'école reste une priorité et qu'elle a investi près de 45 000 € pour réaliser tous ces travaux (mobilier, informatique, vidéoprojecteur, clôture de la cour). C'est un vrai choix d'investissement.

Questions de parents d'élèves

Les parents se questionnent sur le nouveau fonctionnement de la cantine suite au déménagement à la salle des fêtes.

1 / Comment se déroule exactement le trajet à pieds des enfants vers la salle des fêtes ? Combien d'adultes pour combien d'enfants ? Quid des passages de route, sont ils bien protégés ?

Depuis le début de l'année, les trajets se passent très bien. Les enfants sont par 2 avec un grand qui donne la main à un petit. Le trajet se fait en toute sécurité, les trottoirs étant très larges. Il y a 3 adultes qui encadrent les déplacements pour un nombre d'enfants autour de 75 environ. Monsieur le Maire précise qu'il a pris renseignement auprès d'autres municipalités lors de ses dernières réunions et que le taux d'encadrement est identique dans d'autres communes : 3 adultes en-dessous de 100 et 4 pour un effectif supérieur. Pour l'effectif actuel, 3 adultes suffisent et la mairie n'a pas la possibilité financière d'embaucher une personne supplémentaire.

2 / Dans la salle des fêtes (restauration) , comment se déroule le placement des élèves à table , par âge, par classe, ?). Apparemment, il y aurait beaucoup de bruit, ce qui gène certains élèves vis à vis d'autres pendant le temps du repas ? Les ATSEM ont elles les moyens nécessaires pour encadrer et servir 100 enfants en même temps ?

Il n'y a jamais 100 élèves au service. En général, les enfants sont entre 70 et 80 à manger. Seuls les enfants de maternelles et les CP sont placés, dans la petite salle à part. Sur chaque table de « petits » il y a un grand qui est volontaire et qui aide notamment pour le service. Les élèves d'élémentaire se placent comme ils le souhaitent. Il y a beaucoup moins de bruit dans la salle des fêtes que dans l'ancienne cantine. Les enfants le disent. Le volume de la salle fait que cela résonne beaucoup moins. Les services excèdent rarement 80 enfants. Les 3 adultes sont suffisants pour assurer le service. Un agent commence avec les maternelles puis elle rejoint 2 autres agents pour servir les grands.

3 / Dernière chose, il arrive, et ce en fonction du service, que certains élèves déclarent avoir un repas plutôt froid alors que ceux qui ont été servis en premiers ont un repas chaud.

Les agents municipaux ne trouvent pas que les plats soient froids. Le service est très rapide et efficace et les repas sont bien maintenus au chaud dans la norvégienne. En complément de ces échanges Mr Le Maire nous fait part de sa visite à Langonnet (22) dans le cadre de journée organisée par BRUDED. La thématique était les repas réalisés en régie et pris dans la salle des fêtes. Ceci à permis de conforter notre organisation et surtout l'idée d'engager une réflexion pour mettre en place une cuisine réalisée sur place (qui permettrait des circuits courts et du BIO). Pour cela il sera réalisé un questionnaire afin d'associer les familles avant la fin de l'année scolaire.

Suite à ces questions sur la cantine, la directrice et les agents municipaux remontent le fait qu'il semblerait que le personnel municipal soit observé par des parents d'élèves durant leur service, sur les temps de garderie du soir et plus particulièrement durant le trajet entre l'école et la salle des fêtes. Cela les met très mal à l'aise et les perturbe dans leur travail. Ces faits ont été signalés à la mairie. Les représentants de parents d'élèves n'étant pas au courant, ils rappellent qu'ils peuvent être les interlocuteurs auprès des parents qui se poseraient des questions. La municipalité rappelle également qu'il y a une permanence à la mairie notamment le samedi matin et qu'ils sont ouverts à la discussion s'il y avait des craintes autour des conditions d'accueil des enfants sur le temps périscolaire.

Pour faire suite au mail qui a été envoyé par la directrice demandant aux parents de veiller au fait que ce ne soit pas les enfants qui appuient sur le bouton pour ouvrir le portillon pour des questions de sécurité, la mairie envisage-t-elle de déplacer le bouton de sortie pour éviter que les enfants appuient dessus ?

La municipalité va effectuer les travaux nécessaires pour remonter le bouton d'ouverture du portillon. A défaut, serait possible de mettre en place des horaires durant lesquels le bouton ne fonctionne pas.

Fin de séance : 22h

Morgane Le Goas

Directrice :